



Motifs de la décision

Arrêté ministériel de prescriptions générales applicables aux installations soumises à enregistrement sous la rubrique 2240 (*Extraction ou traitement des Huiles et corps gras d'origine animale ou végétale*)

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère de l'environnement du 25 août 2016 au 15 septembre 2016 inclus sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses observations sur le projet de texte disponible en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/risques-technologiques-r7.html>

Aucune contribution n'a été déposée lors de la consultation menée.

Le texte soumis à consultation du public a été modifié suite à une proposition de modification :

- Modifications demandées par le Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT) :

Modification de l'article 20.1 pour clarifier les conditions d'exemption à l'obligation de rétention pour certains produits et certains établissements.

La condition a été modifiée comme souhaitée.

- Modifications demandées par le Conseil national d'évaluation des normes (CNEN) :
 - o sans
- Modifications demandées suite aux réunions interministérielles :
 - o sans
- Modifications demandées par le Conseil d'Etat
 - o sans